

Formation Permis Feu



Prérequis

Savoir de base

Organisation

La formation dure 4H00

Effectif est au minimum de 4 stagiaires et au maximum de 10 apprenants.

Évaluation

Rédaction du permis feu

Attribution Finale

Attestation de fin formation remise à chaque participant

Veilles réglementaires

Code du travail

Circulaire de 1970 : émanant de la Préfecture de Police de Paris.

Règle APSAD R8 : surveillance des risques d'une entreprise.

Référent Handicap

Mr Montaufier Ronald

0676583339

Tarifs :

Nous contacter

OBJECTIFS GENERAUX

- Identifier et analyser les risques inhérents aux travaux par points chauds.
- Respecter la réglementation relative au permis de feu.
- Élaborer un permis de feu et mettre en œuvre les mesures de protection de la zone de travail.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} PARTIE

LE BUT DU PERMIS FEU
Définition et présentation

2^{ème} PARTIE

LES TRAVAUX PAR POINTS CHAUDS
Définition d'un travail par points chauds
Liste des travaux par points chauds

3^{ème} PARTIE

LA RÉGLEMENTATION
Code du travail
Règle APSAD R8 surveillance des risques d'une entreprise
Règlement de sécurité des Établissements recevant du public (ERP) & des E.R.T.

4^{ème} PARTIE

LES PROCÉDURES ET INSTRUCTIONS
Procédure à suivre avant, pendant et après le travail par points chauds

5^{ème} PARTIE

RÉDACTION DU DOCUMENT
Exercice de rédaction
Validité et conservation du document

CAS CONCRETS ET ÉVALUATIONS
Cas concrets et étude de cas au sein de l'entreprise

